



## 4 - Les chauffeurs d'Orgères : brigands et assassins

COMPLAINTÉ SUR LA BANDE D'ORGÈRES  
(Sur l'air des Pendus)

Le Juge aux criminels.

*Quels sont les crimes, misérables  
Qui vous amènent devant moi ?  
De quoi seriez-vous donc coupables ?  
Pour vous mon cœur tremble d'effroi :  
Point de détours, point de raisons.  
Parlez sans feinte.  
De quoi êtes-vous accusés ?  
Dites, sans tarder.*



Les criminels aux Justes.

*Ah ! citoyen, nos crimes sont infâmes.  
À chaque instant devant nos yeux,  
La douleur pénétrant nos âmes.  
Hélas ! nous sommes des malheureux.  
Nous avons commis sur le pavé,  
Commune de Lèves,  
Un assassinat prémédité.  
Quelle cruauté !*

Les criminels confessant leurs crimes.

*Envers Horeau et son épouse,  
Absolument irrités,  
Nous les aurions bien pris à la gorge ;  
Mais par un coup prémédité,  
Nous fûmes couper des bâtons  
Sans plus attendre,  
C'était exprès pour mettre à mort  
Ces deux gens à tort.*

*Dans notre fureur sans seconde,  
Par plusieurs fois les avons attendus,  
Nous flattions nos camarades  
De nos efforts inattendus,  
Près de deux heures après  
Nous sommes entrés  
Pour les assassiner.*

*Sitôt, nous avons pris la fuite,  
Nous nous sommes en allés.  
On faisait partout des poursuites  
En les trouvant assassinés.  
Mais par un soupçon incertain,*

*De nous l'on doute,  
Nous trouvant plusieurs louis d'or,  
Nous sommes à tort.*

*Dans un cachot, chargés de chaînes,  
Nous sommes réduits en criminels,  
À Chartres, toujours à la gêne,  
Pendant notre plaidoyer d'appel,  
Un chacun nous attend,  
On nous envoyé sous bonne garde ;  
Hélas ! nous tremblons d'effroi,  
De voir tout le monde après nous.*

*Que de retour dans cette vie,  
J'attends venir l'instant fatal  
Où dans le sein de notre famille  
Nous allions mourir dans un grand mal,  
Faut-il sur un échafaud  
Finir honteusement notre vie,  
Guillotiné par un exécuteur,  
Cela nous fait frémir d'horreur.*

*Vous pères et mères de famille,  
Qui contemplez tous nos tourments,  
Veillez, d'un pas habile,  
Sur les effets de vos enfants.  
Car si dans les dérèglements,  
Vous les souffrez dans leur jeunesse  
Ou bien dans leur liberté,  
Tôt ou tard vous les exposez.*



Une chose est sûre La Virole m'avait prévenu pour ce qui concerne l'affaire criminelle qui va suivre. L'histoire qu'il va me conter dès à présent dépasse en horreur tous les crimes de Cartouche et Mandrin réunis. En quelques jours, j'ai beaucoup appris, moi le jeune dandin débarqué de sa campagne, de la paille plein les poches. Je suis conscient du double visage de l'homme et de sa capacité à déguiser son âme pour mieux tromper sa victime. Certes, les plaintes que j'ai eu l'heur d'entendre sont plaisantes. À l'image des contes de Grimm, elles jouent sur notre côté obscur, ce qui fait peur, ce qui est interdit mais qui fascine. Mais lorsque l'on découvre les faits réels qui y sont attachés, on frémit d'horreur devant tant de perversité. Cependant je ne suis pas si différent de ces hommes et ces femmes qui se déplaçaient aux exécutions comme au spectacle, car il me faut avouer que je veux absolument entendre encore d'autres histoires affreuses. Et puis La Virole est un conteur hors pair. Il eut été un de ces chanteurs de plaintes errant de ville en ville, de place en place, que cela ne me surprendrait pas outre mesure.

Bref il ne me fallut pas insister longtemps pour qu'il me propose une autre histoire. Mais celle-ci n'ayant pas eu non plus Paris comme scène, c'est sur le lieu qui correspond le mieux à l'ambiance de l'époque, c'est-à-dire la place de la Révolution – là où des têtes par centaines furent tranchées – que Papin m'a donné

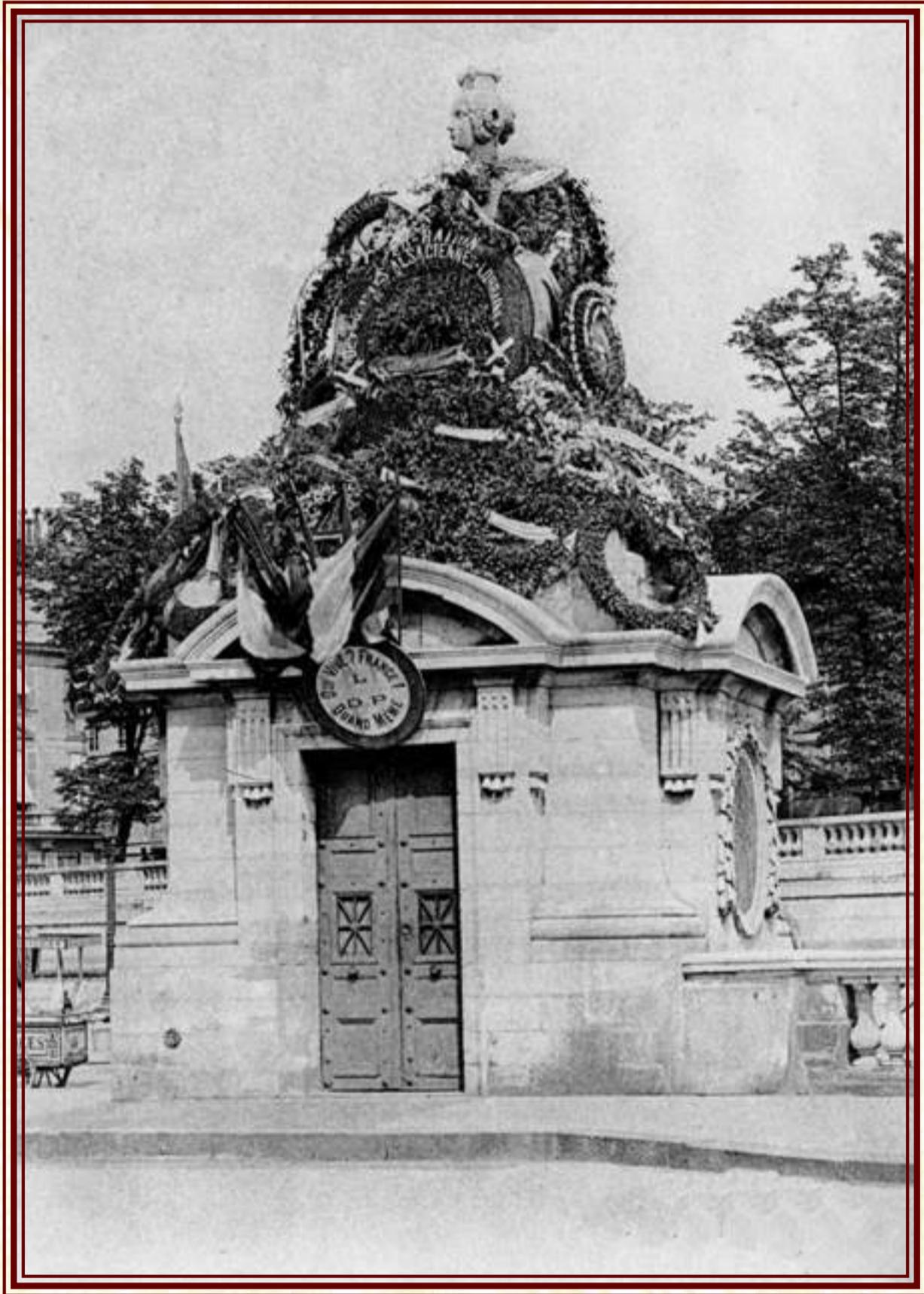
rendez-vous. À cette époque-là une bande de brigands semait la terreur non loin de là aux environs de Chartres.

C'est donc sur la place de la Concorde, son nom actuel bien entendu, que je retrouve mon drôle de compagnon accoudé au pied de cette statue allégorique représentant la ville de Strasbourg, celle-là même qui est recouverte de couronnes funéraires et d'un voile noir, en signe du deuil de l'Alsace et la Lorraine volées par les Prussiens après la défaite de 1871. La raison du choix de cette statue par mon ami m'échappe encore pour l'instant. Mais bon, l'explication viendra tôt ou tard, ne nous emballons pas.

Une chose est certaine en tout cas, c'est ici même en effet que la Terreur trouva un sanglant exutoire à sa soif de règlements de comptes politiques. L'Histoire en a témoigné, la monstrueuse guillotine avait un appétit d'enfer. « La Louison » comme on la surnommait alors était réservée aux ci-devant amenés brutalement – homme et femme confondus dans la même haine – saisis tels des brigands pour nourrir l'effroyable ogresse. C'est au Directoire que la place a changé de nom en signe de réconciliation entre les différents acteurs de la Révolution.

À l'heure où débute cette histoire, la guillotine couve ses futurs amants d'un regard langoureux. Ils ne savent pas encore, les gredins, quel sort les attend.



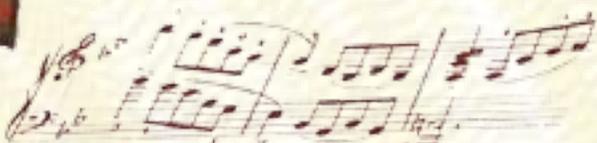
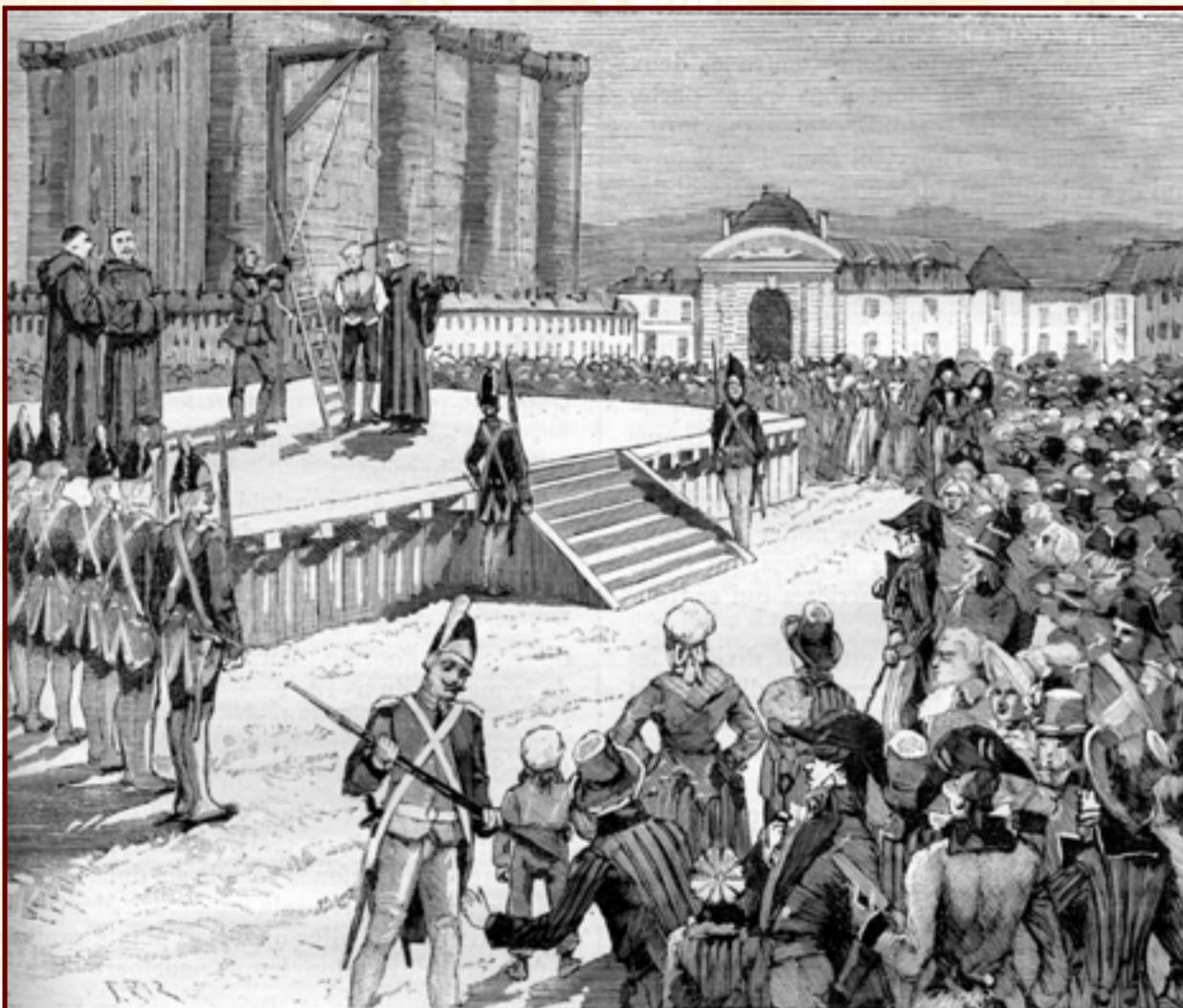


Ces amants dont je parle sont ceux qui composent une bande de farouches et terribles brigands qui sévissait alors que, dans le même temps, la Révolution battait son plein à Paris. Non contents de voler les paysans, ils assassinaient sans aucune raison, parfois même par plaisir. D'ailleurs dans leur argot de métier « travailler » signifiait « assassiner pour voler ». Ces scélérats ont tué de mille façons, volé tout ce qui pouvait avoir un tant soit peu de valeur, y compris des habits. Et les vauriens sont allés jusqu'à commettre les pires outrages envers la gente féminine.

Leur terrain de chasse : les plaines de la Beauce, de l'Orléanais, du Gâtinais, de la Sologne, du Berry et du Perche, c'est-à-dire un territoire qui couvrait les départements d'Eure-et-Loire, du Loir-et-Cher et du Loiret, trouvant dans les grands bois et chez des gens complaisants, abris et repos.

À vrai dire ces bandes de brigands existaient déjà sous l'Ancien Régime, dans les années 1760 avec la bande à Hulin dans la forêt de Montargis, un homme aux visées bien éloignées de celles de Cartouche. Ce scélérat ne voyait dans le vol que le moyen d'acquérir des richesses et peu importe si cela conduisait à l'assassinat des victimes.

Lorsqu'Hulin est exécuté en 1783, les rescapés de sa bande rejoignent celle de Poulailleur qui sévissait alors en Beauce et en Sologne. L'homme, dans la lignée de Mandrin, ne manquait pas d'allure, même si sa renommée fut passagère. Il détroissait en chevauchant armé de pied en cap, arborant une perruque de marquis. Simple bandit, l'opinion publique lui attribue tous les vols et tous les crimes commis. Cependant, à son tour, seulement deux ans après la mort d'Hulin, il est pris et pendu à Paris.



Avec la bande d'Orgères – ainsi sera nommée cette bande de brigands – s'achève le règne de l'amateurisme. La bande s'organise et se spécialise. Et croyez-moi, le sang va couler. À la mort de Poulailier, c'est son lieutenant Fleur d'Epine qui prend les rênes de l'organisation. Plus prudent, il ne se hasarde pas à affronter la maréchaussée mais travaille dans la discrétion, le silence des bois et des chemins. Ayant tendu sa toile, telle une araignée sur un territoire dont il sait pouvoir contrôler chaque déplacement et obtenir toutes informations utiles à ses affaires, l'homme pratique le vol en chef d'entreprise. Malheur au voyageur imprudent qui rencontre ces brigands sur sa route. Il ne lui reste qu'à remettre sa bourse et ses biens et à s'éloigner en s'estimant heureux de rester en vie face à cette armée de gueux enragés et armés jusqu'aux dents.

Par son intelligence hors du commun et sa force athlétique, Fleur d'Epine a rallié autour de lui des hommes et des femmes de tous horizons : colporteurs, marchands forains, bohémiens, saltimbanques, et même des mendiants. Il fixe son quartier général dans la forêt d'Orgères, près de Chartres. Prudent, lorsque survient la Révolution, Fleur d'Epine ne prend pas parti. Sa politique c'est le vol par tous les moyens. Par conséquent il dévalise tous les voyageurs sans distinction, qu'ils soient porteurs de cocarde républicaine ou non. L'autorité de Paris s'affaiblissant, il pousse même l'audace jusqu'à concevoir des expéditions aux portes de la capitale, en Seine-et-Oise.

Ce sera là son malheur, car arrêté comme suspect dans une auberge de Versailles

en juillet 1792, il est incarcéré et tué lors des « massacres de septembre » des ennemis de la République exécutés par les séides de Danton. La Révolution, on le sait, n'a pas fait de quartier, la vie humaine avait alors une valeur bien dérisoire. L'on pouvait être célébré un jour et honni le lendemain au point d'en perdre la tête, au sens propre, j'entends. Le couperet de la guillotine n'avait pas le temps de rouiller. À Paris le sang coule à flots et la populace s'en repaît au nom de la République. Cette dernière est fille généreuse. Et elle n'est pas difficile à contenter : du sang et du pain. Le peuple aura du pain mais il le paiera cher.

Dans l'histoire qui nous occupe, la République, et son cortège funeste, n'est qu'une actrice encombrante. Oust ! basta ! du balai ! À Orgères et dans les environs, elle n'est pas la bienvenue. Les brigands, comme je le disais, ne s'en préoccupent guère. Leurs visées sont plus pragmatiques et froidement criminelles.

Bref, Fleur d'Epine est mort et la bande d'Orgères se dote d'un nouveau chef, Jean Auger ou François Girodot, dit le Beau-François. Il n'y a pas de temps mort dans le brigandage. Or donc, c'est cet homme qui va diriger cette bande aux actes sanguinaires abominables. Évadé du bagne, flétri des lettres G.A.L. sur l'omoplate, c'est un gaillard d'une grande force physique. Avec lui nous entrons dans le vif du sujet, si je puis dire, s'agissant d'un brigand qui n'hésitera pas à user du fer et du feu. Fleur d'Epine lui a légué un vaste territoire, calquant son organisation, en raison de son côté pratique, sur la division administrative mise en place par La République. Ce territoire



est divisé en districts et en cantons, avec, pour chef-lieu des départements d'Eure-et-Loire et du Loiret, le bois de la Mulette. À l'intérieur, les bois de Pussin, de Champbaudoin, de Cottainville, de Lifermeau, de Cambray, d'Epincy, de Chambon et de Sainte-Escobille forment autant de secteurs administrés par ses lieutenants dont on pouvait lire les noms gravés sur les troncs des arbres à titre d'avertissement pour le passant inconscient du danger.

La réputation du bois de la Mulette n'est plus à faire depuis longtemps à trente lieues à la ronde. C'est ainsi qu'un jour, en 1788, un président du gouvernement de Paris, venu à

Chartres pendant les vacances, ose s'aventurer dans ces bois, ne prêtant nul crédit à la mauvaise réputation qu'on lui a conté à leur sujet. Entouré de bandits, il est contraint de s'associer à leur repas. Ils le somment, sous peine de subir un sort identique, de manger un pâté présenté comme étant constitué des restes d'un sergent de ville et d'un enfant de dix-huit mois. Terrifié, il s'exécute puis est promptement raccompagné en lisière de la forêt en le menaçant de représailles s'il parle de cette rencontre. Cette plaisanterie d'un goût fort douteux laisse présager dès ce moment des usages barbares des brigands.



Avant d'en venir aux faits criminels qui valurent à la bande son qualificatif de chauffeurs et d'assassins, il est nécessaire d'évoquer l'organisation de cette bande hors du commun : il est important de signaler tout d'abord que les brigands disposent de moyens les plus divers pour communiquer et s'identifier. De tout temps l'usage du surnom est monnaie courante ainsi que l'argot, dont Vidocq plus tard diffusera largement la signification pour permettre d'entraver l'activité de ces escarpes. La bande d'Orgères ne déroge pas à la règle<sup>1</sup> par son langage particulier. Et l'on va voir que toute la bande se structure en une société secrète et discrète, avec ses rites et ses coutumes.

Certains de ses membres sont chargés de tâches bien précises : il en est ainsi de Nicolas Tincelin, dit Jacques-de-Pithiviers, une figure essentielle de la bande. Vieux charretier et ancien clerc de procureur, il sait lire et écrire. C'est donc à ce titre qu'il est nommé *l'instituteur des mioches*, celui qui a pour mission l'éducation des jeunes mendiants, des enfants volés que le *meg*<sup>2</sup> lui confie. Il leur enseigne l'argot et le langage de reconnaissance : savoir *sauter au colas du pantre* (au cou de la victime), crier à *l'escanne* (sauvons-nous) ou à *la raille* (il vient du monde), comment s'assurer si un homme est *bon à faire* (à assassiner) et ne laisser ni *parrain* ni *marraine* (pas de témoins). Ensuite ces jeunes apprentis, sous prétexte de mendier ou de prendre gîte, devront recueillir

1 - Dans son ouvrage, *Histoire des brigands, chauffeurs et assassins d'Orgères*, édité en 1799, PHILIPPE LECLAIR, un des collaborateurs à l'instruction du procès de la bande d'Orgères, propose un dictionnaire d'argot, *Dictionnaire d'argot ou langage des voleurs*. Réédité depuis aux éditions la Bibliothèque, Paris, 2006.

2 - Le chef.

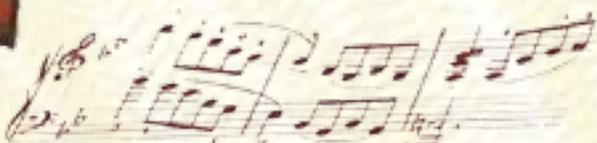
les renseignements dans les fermes ou autres habitations qui leur seront désignées par les chefs afin de préparer les attaques nocturnes.

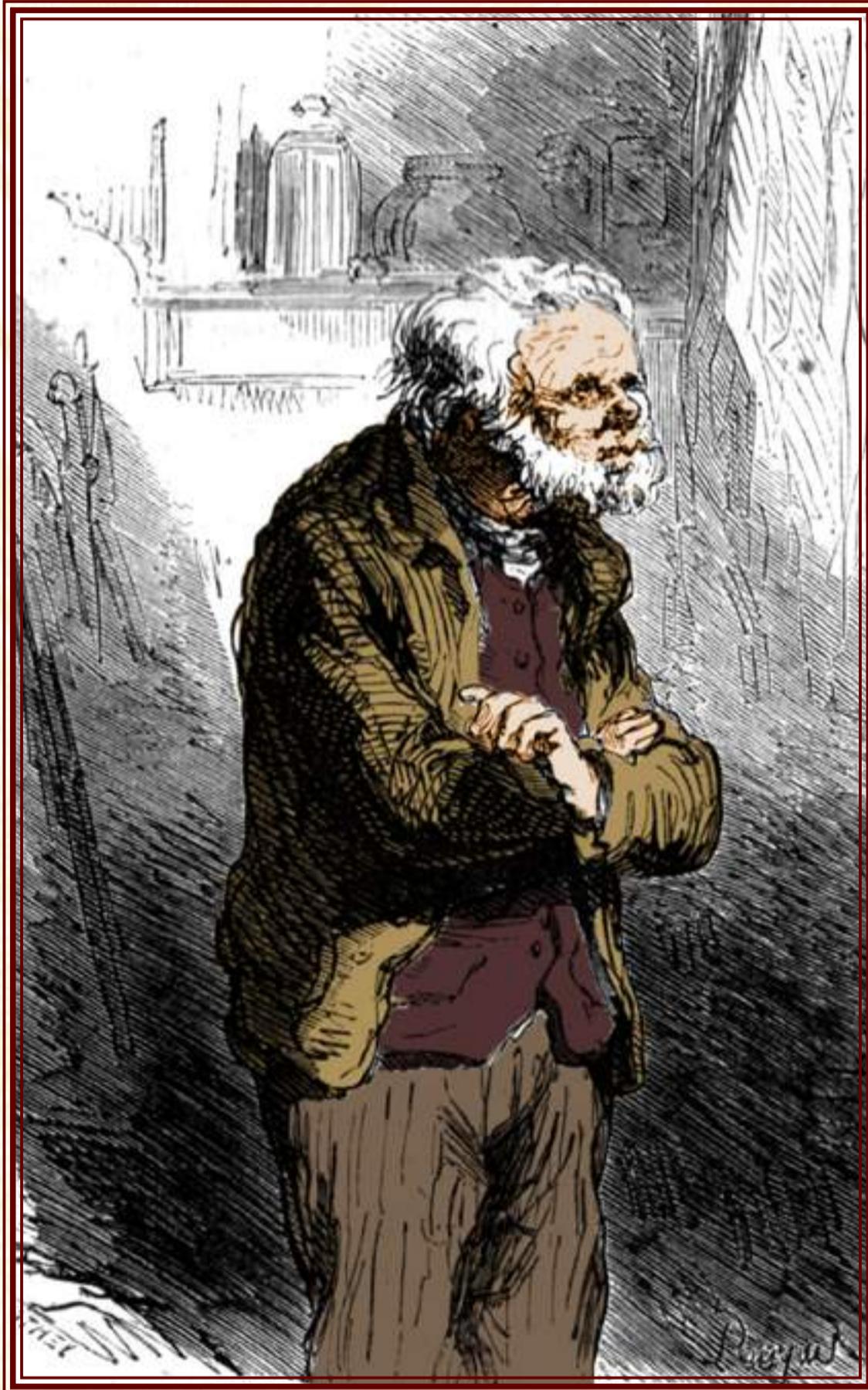
Un autre vieillard, grassouillet celui-là, le père Élouis, aux cheveux blancs et à la barbe fournie, est chargé de la mise en pratique de cet enseignement. Il s'applique ainsi à leur apprendre l'art de jouer adroitement du bâton, et à frapper un homme de manière à le tuer d'un seul coup. Le gredin a connu plusieurs générations de brigands mais demeure encore fort lesté pour son âge. Il s'avère d'ailleurs l'un des plus féroces de la bande. Enfin c'est lui qui remet au goût du jour une tradition oubliée, celle du *chauffage*, du *suage* ou du *riffaudage*. Horrible pratique à laquelle il ajoute sa touche personnelle :

« Lorsque vous faites une porte à la bombe (enfoncer une porte) le pantre se montre récalcitrant à montrer son magot, quoique vous ayez cassé ses armoires et éventré ses coffres. Moi je sais ce que je ferais et que j'ai fait sous feu Louis le quinzième, quand je roulais avec les anciens de la bande à Cartouche. Ah çà ! Quoi ! le particulier veut pas causer. Allumez une brande paille entre ses jambes et si cela ne lui dénoue pas la langue, vous lui piquez la plante des pieds avec une fourchette et vous flambez. »

Brrrr ! Ainsi, sous cette barbe blanche se cache celui qui est à l'origine des crimes sadiques qui ont fait la triste réputation de la bande. Les *pingres*<sup>3</sup>, ainsi qu'ils se nomment, vont en faire usage avec la pire cruauté, comme dans l'affaire Fousset à Millouard qui soulèvera l'horreur et décidera de la chasse à entreprendre pour arrêter ces brigands assassins.

3 - Voleurs, brigands : *grinche*, *pingres*, *poisses*, *charles* ou *bijoutiers au clair de lune*.





**Le père Elouis.**



Dans un registre plus anodin, calqué encore une fois sur le modèle de la Révolution, dans la réglementation mise en place par le chef de la bande, il incombait à ce dernier d'autoriser les mariages et par conséquent aussi les divorces. Pour ces dernières cérémonies la présence d'un curé est requise. Pour ce faire, le *curé des pingres*, François Lejeune, est un vieil octogénaire, ancien maçon originaire de Rémalard-au-Perche dans l'Orne. Le bonhomme revêt alors une vieille soutane pour l'occasion et, muni de son bréviaire, il fait placer deux voleurs l'un en face de l'autre tenant chacun un bâton dont les extrémités se rejoignent à trois pieds de terre. Chacun des prétendants doit se positionner de chaque côté des bâtons.

S'adressant à l'homme, le curé demande : « *Gueux, veux-tu de la gueuse ?* ». À quoi l'homme répond : « *Oui, gueux.* ». Puis vient le tour de la femme : « *Gueuse, veux-tu du gueux ?* ». « *Oui, gueux.* ». Ce cérémonial respecté, le curé lance cet ordre « *Saute, gueux.* » L'homme doit alors sauter par-dessus les deux bâtons. L'opération se répète pour la femme, mais cette fois les deux hommes écartent les bâtons. Dès lors, le couple n'attend pas d'être seul pour consommer le mariage sous les cris et les regards lubriques de la bande, dont aucun pour rien au monde ne manquerait à l'appel à l'occasion de ces festivités orgiaques.

C'est ainsi qu'au double mariage du Beau-François avec Marie Rose Bignon dite la Belle-Rose et celui de Rouge d'Auneau, lieutenant du Beau-François, avec la Belle-

Victoire, les deux hommes se mettent à chanter cette chanson en vogue, celle du père Luron :

*Je n'avions qu'une femme, et queuqu'fois  
C'était d'trop dans le ménage.  
J'en aurons deux, j'en aurons trois,  
Queu délire ! queu ramage !  
Maintenant qu'on peut divorcer,  
Queu plaisir tous les ans de s'marier.*

Ces dames ont à craindre en effet que leurs maris mettent un jour leur projet à exécution. Au travers du mariage la femme acquiert qualité pour obtenir sa part pour les butins à venir. Pour cette raison matérialiste évidente on célébrait plus de mariages de raison que d'amour.

Il est encore un personnage fort utile à la horde : le médecin. Et plus exactement le chirurgien, Jean-Baptiste Manceau, dit Baptiste-le chirurgien, un ancien du bagné qui manie aussi bien le rasoir que la lancette.

L'homme habite dans une profonde cave assez vaste pour y loger l'état-major de la bande, les couturières, les mioches et leur instituteur. Ce repaire est aussi le refuge des brigands traqués par la maréchaussée, le lieu des orgies et des bacchanales les plus licencieuses dont les manifestations bruyantes ne risquent pas d'être entendues à la surface. Connu des seuls initiés, il est installé dans le jardin d'un équarrisseur de Geudreville, aujourd'hui canton de Bazoches dans le Loiret. Un souterrain, provenant de quelque abbaye ou château féodal disparu, y est dissimulé.



Pierre Rousseau, dit Pigolet est l'un des *francs* affiliés à la bande de brigands. Ces francs et franchises – aubergistes ou équarrisseurs pour la plupart – sont les entrepositaires des bandits. Receleurs, ils sont aussi parfois acheteurs des effets et marchandises volées. Leur bâtisse et diverses « annexes » servent de rendez-vous pour la préparation des opérations de brigandage.

L'aubergiste du *Bon-Repos*, Doublet, à Chartres, est le premier à se joindre à la bande de grinches. C'est chez lui que se recèlent les plus grosses prises des brigands, marchandises qu'il va vendre ensuite à Paris. On peut donc considérer qu'il est en quelque sorte le banquier de la bande. Mais son activisme en la matière n'en sera pas récompensé, l'homme paiera cher son engagement aux côtés du Beau-François. Les francs sont aussi des informateurs parfaitement au courant des fermiers à *travailler*. Ce réseau criminel n'a d'autre but que de quadriller la région afin de mener chaque expédition de brigandage selon une organisation extrêmement structurée, du repérage jusqu'à la dispersion des biens volés.

Voici donc l'environnement dans lequel vivent alors les habitants de la région, ainsi que les voyageurs téméraires traversant cette campagne sans soupçonner le danger qu'ils encourent.

Les pingres du Beau-François vont commettre un nombre ahurissant de crimes et de délits : vols, saccages, victimes garrottées, frappées ou assommées avec une violence inouïe et même parfois la gorge tranchée.

Les scélérats incendient même des maisons. Et leur rage va jusqu'à l'outrage extrême, c'est-à-dire le viol. Au terme d'une longue enquête, suite à l'arrestation de la bande, le procureur dénombrera quatre-vingt-cinq chefs d'accusation et il faudra dix-huit mois pour clore l'enquête préliminaire. Je ne détaillerai pas chacun de ces crimes. La liste est longue et témoigne d'une succession de crimes abjects et de bains de sang.

Cependant, il est un crime en particulier qui souleva l'horreur et surtout la révolte de la population. Cette affaire est celle de la ferme du Millouard qui se déroula dans la nuit du 8 au 9 nivôse an VI (nuit du 28 au 29 décembre 1797) :

L'expédition est menée par le Beau-François, à la tête d'une vingtaine d'hommes, dont Borgne-du-Mans, Sans-Pouce, le Grand-Dragon ou le Gros-Normand alors que le Rouge d'Auneau manque à l'appel.



Les Chauffeurs. Attaque à la bombe.



Comme à leur habitude ils enfoncent les portes, ici à l'aide d'un rouleau à avoine.

Les lieux sont vides, par précaution les habitants se sont réfugiés dans l'écurie lorsqu'ils ont réalisé ce qu'il se passait. Mais par malheur, les brigands les en délogent et les ficellent comme de vulgaires volailles. C'est alors que l'on songe à faire *jaser* (parler) l'un d'eux. Les brigands ramènent le père Fousset dans la maison, lui lient les jambes et l'allongent près de la cheminée. Sans-Pouce et le Grand-Dragon allument des brandes de paille et les promènent tout d'abord près du visage de leur victime.

— Où est ton argent ? questionne l'un d'eux. Allez vieux richard, avoue tout de suite si tu ne veux pas être mis à la broche.

Le malheureux, suffoquant et meurtri, ne répond pas.

C'est alors que le Gros-Normand descend les bas et retrousse la culotte de Fousset. Les misérables brûlent alors ses jambes lui arrachant des hurlements horribles de douleur.

Voici que le Beau-François entre en scène interrogeant à nouveau le vieillard :

— Crie tant que tu voudras, mais dis-nous où est l'argent.

Le pauvre homme avoue la présence d'un sac de trois cents francs dans l'armoire de la cuisine.

Mais tout cela ne suffit pas à ses tortionnaires qui continuent à le questionner dans l'espérance d'un magot plus important.

Le Gros-Normand applique une fois encore le fagot de bois enflammé sur les chairs boursouflées. La peau du malheureux se fend dégageant une odeur épouvantable qui ne gêne aucunement ses bourreaux. Accablée de douleur, la malheureuse victime pousse des gémissements étouffés, n'ayant plus la force de s'exprimer.

En bon élève appliquant ses leçons, Sans-Pouce propose alors d'essayer la *machinette* du père Elouis. Nous y voilà. Il tire de sa poche un couteau à manche de corne doté d'une aiguille et perce la plante des pieds du pauvre homme pendant que le Gros-Normand approche une fois de plus le brandon de paille sur les plaies purulentes. Cette fois le pauvre homme hurle à fendre l'âme, sans que les tortionnaires se laissent émouvoir le moins du monde. Cela semble même les distraire et leur procurer un plaisir immense. Pendant cette scène affreuse, un des pingres, Duschesne, après s'être livré au pillage, est assis sur la table à se gargariser avec une bouteille d'eau de vie en mangeant un fricot découvert dans une armoire.

Pour achever le supplice, dans un accès de rage de n'avoir pas trouvé le gros magot, le Beau-François piétine sa victime. La bande finit par le laisser pour mort dans la chambre, recouvert du lit de plumes et de couvertures comme pour le dissimuler. Ayant pris soin auparavant d'enfermer tous les habitants de la ferme dans la cave, les brigands repartent vers la forêt de Pussin pour faire le partage du butin (linge, vaisselle et argent...).





Contre toute attente, malgré ses effroyables blessures le père Fousset n'est pas mort. Il parvient à grand-peine, à l'aide de ses dents – dans l'impossibilité qu'il est de le faire avec ses bras liés – à écarter les obstacles qui l'empêchent de bouger. Se remettant péniblement sur ses pieds au prix de terribles souffrances, il se traîne hors de la maison après avoir appelé en vain son fils d'une voix faible. Par la force de son esprit, par instinct de conservation sans doute – la vie chevillée au corps – le pauvre fermier s'engage sur le chemin pour atteindre à cent pas de là le logis

du journalier Mouflet. Ces cent pas, véritable parcours du combattant, le malheureux martyr les parcourt en produisant des efforts surhumains accompagnés de douleurs intenses et de nombreuses chutes. Enfin, malgré la faiblesse de ses jambes, une souffrance infinie et le souffle court, le malheureux parvient enfin devant la porte de la pauvre mesure. Mais il n'a plus la force de frapper et sa voix est inaudible. Il se jette alors en bas de la porte et, avec sa tête, tel un bélier, frappe le bois aussi fort qu'il le peut encore.



Fort heureusement la journalière ne tarde pas à comprendre et à l'aider à entrer, le délivrant de ses entraves. La brave femme s'empresse de lui prodiguer quelques soulagements mais le malheureux s'évanouit. C'est seulement le lendemain, après avoir compris les quelques mots qu'il murmure, que l'on s'enquiert du sort des habitants de la ferme. Par bonheur on les retrouve vivants, simplement enfermés et attachés dans la cave. Je dis par bonheur car les scélérats, avant de quitter les lieux, avaient enflammé une botte de paille dans l'écurie dans le but d'incendier toute la ferme. Fort heureusement le feu s'était circonscrit à cette seule botte de paille sans faire plus de dégât.

Le pauvre père Fousset meurt huit jours plus tard dans une longue agonie.

Entre-temps on a arrêté un suspect dans une auberge, un nommé le Blond d'Auneau. Néanmoins, confronté aux habitants de la ferme il n'est pas reconnu pour être l'un des assassins. Et pour cause car le Rouge d'Auneau, car c'était bien lui, s'était séparé de la bande la veille en butte aux sarcasmes dont on l'avait accablé suite à l'échec de deux opérations qu'il avait menées. Accusé de s'être fait rosser par une vieille femme qui lui résistait, il avait été destitué de son grade de lieutenant du Beau-François au profit du Gros-Normand. Interrogé sur cette affaire, le brigand a cependant l'audace de se répandre en malédictions contre les gredins qui ont ainsi si cruellement traité un honnête homme. Le Rouge d'Auneau est donc relâché, il échappe à la justice, provisoirement du moins.

Le Rouge d'Auneau est pourtant un fameux spécimen de brigand. Sous ses atours apprêtés, il n'en est pas moins l'un des plus redoutables coupe-jarrets de la bande. Maigre, de petite taille, portant des cheveux rouges, François-Jacques Ringette, dit le Rouge d'Auneau, né à Orléans, était l'un des meilleurs élèves de Tiercelin.



**Le Rouge d'Auneau.**



Hâbleur, pour impressionner son public, il prenait plaisir à raconter que lorsqu'il commit son premier assassinat il but trois verres de sang pour se rendre insensible et cruel. Dans sa cellule à Chartres, au moment du procès, l'homme se fait même poète. Il compose d'ailleurs cette complainte<sup>4</sup>, parvenue intacte jusqu'à nous :

*Je suis né de St Paterne  
D'Orléans en vérité  
Que maudite soit la journée  
Qui me cause tant de peines  
Je voudrais en vérité  
Jamais n'être né (bis)*

*Comme étant dans ma jeunesse  
Je menais la vie d'un libertin  
J'ai commis mille assassins  
Je mettais tout au pillage  
Assassins dans nos endroits  
Un chacun se plaignait de moi (bis)*

*Père et mère me commandent  
De quitter la maison  
Et moi comme un vagabond  
J'entrepris la contrebande  
J'ai bien commencé par là  
La vie de scélérat (bis)*

*Nous étions vingt ou trente  
A qui il fallait de l'argent  
Cinq à six mille francs  
Qu'il nous fallait au plus vite  
Ou sinon nous leur disions  
Que nous les égorgerions (bis)*

*Je me suis confié à un traître  
À un jeune scélérat  
S'est porté au désespoir  
N'ayant plus d'existence  
Vil coquin s'en est allé  
C'était pour me dénoncer (bis)*

*Les gendarmes fort habiles  
À Orléans s'en sont allés  
À Chartres ils m'ont amené  
Je suis dans leurs chaînes  
Et pleurant mon triste sort  
N'espérant plus que la mort (bis)*

*Et toi pauvre Rouge d'Auneau  
Qui est détenu dans tes chaînes  
En pleurant mon triste sort  
Ne demandant que la mort (bis)*

Plaindre le Rouge d'Auneau ! Certes non ! N'oublions pas que ce criminel a dévalisé et versé le sang durant des années.

En attendant, la bande d'Orgères sévit encore et il est temps que la justice la mette hors d'état de nuire. Un valeureux gendarme parviendra à mettre la main sur une grande partie des brigands, grâce à son efficacité et sa connaissance de ces tristes sires : le maréchal des logis Pierre-Pascal Vasseur, né à Nogent-le-Rotrou. Néanmoins, le gendarme n'a pas la partie facile, même s'il connaît le fonctionnement de cette bande, ses codes et son langage propre. Il s'était déjà distingué auparavant en arrêtant une bande de voleurs qui sévissait dans la forêt de Senonches.

<sup>4</sup> - In *Le folklore de la Beauce et du Perche*, FÉLIX CHAPISEAU, Éditions J. Maisonneuve, Paris 1902.



La population terrorisée ne veut donner aucune indication de peur de représailles. Rapidement pourtant on signale au maréchal des logis la présence de deux mendiants suspects aux abords d'Orgères : un couple. L'homme s'avère être Germain Bouscant, dit le Borgne-de-Jouy qui appartient à la fameuse bande d'Orgères. Bonne prise en définitive car l'homme se décide bientôt à avouer et donner plus de deux cent noms. Il fait un

inventaire détaillé des crimes commis, des codes employés, de l'organisation de la horde. Les premiers à être arrêtés sont Sans-Pouce, le Borgne-du-Mans et le Rouge d'Auneau transférés sans tarder à la prison de Chartres. L'écheveau se déroule. Tous les jours les arrestations se succèdent avec l'aide forcée de Borgne-de-Jouy qui tente pourtant par deux fois de fausser compagnie au détachement de gendarmes.



Arrestation de la Bande principale.



Au final c'est près de sept cents personnes, hommes et femmes qui sont très vite enfermés dans les trois prisons de la ville : la prison de Loëns, celle de Saint-Jean et l'ancien château des Comtes. Mais la promiscuité, les maladies des uns et des autres, la malpropreté, l'humidité des cachots et le méphitisme ambiant occasionnent une épidémie de dysenterie. Durant les dix-huit mois que dure l'instruction, plus de soixante quatre prévenus meurent en prison, dont le père Elouis et le curé des Pingres, Lejeune.

Quatre-vingt-deux personnes sont mises en accusation ainsi que trente-trois par contumace. Dans ce dernier lot on compte malheureusement le chef de la bande, le Beau-François qui avait entrepris de s'échapper à tout prix. Le gremlin a profité de l'épidémie pour se faire accepter à l'infirmerie, une fois les exhalaisons malsaines stoppées. Alors qu'on devait le ramener en cellule, il demanda à rester encore, expliquant « encore deux jours et je suis sauvé ». Sa réflexion était en fait à prendre au pied de la lettre car il s'évade par un trou qu'il avait creusé dans le mur. Le lendemain même Vasseur se met en chasse. Il suit sa trace jusqu'au Mans, mais en vain. Jamais on ne remit la main sur le Beau-François.

Retour à Chartres : sur les quatre-vingt-deux prévenus figurent trente-quatre femmes. Le tribunal se réunit dans l'église de l'ancien couvent des Carmélites, vaste amphithéâtre seul capable de loger le nombre extraordinaire de prévenus, celui tout aussi étonnant de

témoins qui va défiler ici durant quatre mois et bien entendu la foule venue évacuer sa peur en faisant face à ces démons.

Enfin le 8 thermidor an VII (26 juillet 1800) le jury donne lecture du résultat de ses délibérations :

Vingt prévenus sont acquittés, dont la Belle-Victoire qui doit peut-être la clémence du jury à son état de faiblesse physique au moment du procès. Il faut dire que la belle n'a rien d'affriolant à cet instant précis : elle est atteinte de la gale. Avant de libérer ses vingt prisonniers, le président Gilbert prononce un discours de morale à leur attention « *heureux de pouvoir proclamer la non-culpabilité de quelques-uns* ». Le brave homme les invite en outre « *au travail... et à rentrer dans le sein de la société qui s'ouvre encore pour les recevoir* ». Paroles vaines quand on connaît les personnages.

Le tribunal statue ensuite sur le sort des autres accusés.

Certains parmi nos connaissances s'en sortent par des peines de travaux forcés notamment l'instituteur des mioches, Jacques de Pithiviers, condamné à seize ans de fer et le Borgne-de-Jouy bien entendu, en vertu de son rôle de délateur.

Venons-en maintenant aux condamnés à mort. Ils sont au nombre de vingt hommes dont Jacques Richard, dit *le Borgne-du-Mans*, François Ringette, dit *le Rouge d'Auneau*, Jean Auger, dit *le Chat-Gauthier*, François Cipayre dit *Sans-Pouce*, Thomas Roncin dit *le Grand-Dragon*, Jacques Allain dit *Jacques d'Etampes*



ou Jacques Bouvier dit *le Gros-Normand*, Doublet l'aubergiste et trois femmes. Parmi les contumaces figurent bien entendu le Beau-François et Charles Rouillon dit *Charles-de-Paris*, surnommé aussi *Le Monstre* par ses compagnons car il avait suggéré d'assassiner sa mère pour son magot. Sans-Pouce échappera à la guillotine car il se suicide en cellule, profitant d'être seul durant le procès.

Le 12 vendémiaire an IX (4 octobre 1800) les vingt trois condamnés sont enfin exécutés sur la place du Marché-aux-Chevaux à Chartres, toisant l'instrument de justice avec un cynisme effrayant. Par précaution, afin de cacher au public les corps des nombreux suppliciés et éviter toute récupération intempestive et ignoble de reliques sanglantes, le socle de l'échafaud avait été entouré de palissades de bois.

Durant l'exécution, comme il se doit en ces circonstances, des chanteurs de complainte vendent à la foule ces fameuses feuilles volantes contenant *la relation du jugement des brigands de la Bande d'Orgères, avec la complainte analogue à ce sujet*<sup>5</sup>. Le peuple s'apaise, accompagnant les chants de danses et d'imprécations adressées à ces bandits renvoyés aux Enfers.

À la nuit pourtant, alors que la place s'est vidée de ses spectateurs, le passant attardé peut encore entendre des bruits provenant de l'échafaud encore ruisselant. Des rats se sont-ils glissé ici-bas se repaître du sang encore tiède ? Quelques corbeaux se chamaillent-ils des lambeaux de chair abandonnés ? Rien de tout

cela. L'animal n'y est pour rien dans cet étrange cérémonial : sous l'estrade les bourreaux et leurs aides se disputent les dépouilles des guillotins.

Par la suite les corps sont inhumés au cimetière Notre-Dame. Les têtes des suppliciés sont cependant moulées avant d'être jetées. Et qu'advint-il alors de ces moulages ? Et bien, certains notables jugèrent intéressant de les exposer au château de Villeprévost. Aujourd'hui ces trophées appartiennent aux collections du musée des Beaux-Arts de Chartres, sans doute rangés sur quelque étagère poussiéreuse à l'abri des regards curieux.

Et le Beau-François dans tout cela ? Jamais il ne fut retrouvé en vérité. Néanmoins certains prétendent qu'il rejoignit une bande de vendéens et y trouva la mort. Une autre explication parvint un jour à Elie Berthet<sup>6</sup>, écrivain, auteur de romans populaires. Il reçut en effet une lettre d'un abonné du journal *Le Siècle*, en 1857, signalant que Monsieur Frain, ancien gardien de la prison de Chartres aimait à raconter que durant l'hiver 1814-1815, il habitait la ville de Nogent-le-Roi où un détachement de l'armée prussienne y était cantonné. Lorsqu'un jour, il reçut la visite d'un capitaine de ce détachement, qui lui demanda s'il était bien ce Monsieur Frain, concierge de la prison de Chartres lors du procès de la bande d'Orgères. Sur sa réponse affirmative, le capitaine se fit reconnaître pour le Beau-François, et en effet, Frain le reconnut pour être bien l'homme en question. Berthet vérifia l'information directement auprès de l'intéressé

<sup>5</sup> - Voir la complainte figurant en début de chapitre.

<sup>6</sup> - Auteur de *Les chauffeurs*, en 1857, aux éditions A.Cadot, Paris.



et en eut confirmation. Imaginez alors à quel point cette information peut jeter le trouble dans l'esprit d'un Français à cette époque. Songez que peut-être en 1870 et 71, parmi les Hussards de la Mort qui ont commis, à Bazeilles et ailleurs, tant d'atrocités, figurait peut-être un descendant du terrible brigand d'Orgères.

Quelle infamie ! Comment un tel scélérat a pu intégrer les rangs d'une armée régulière ?

Une autre version cependant fut donnée sur ce qui est advenu du Beau-François, développée par Auguste-François Coudray-Maunier<sup>7</sup>. Il envisage en effet une autre hypothèse plus pragmatique celle-ci : en 1824, un mendiant se présenta à l'hospice des malades de la ville de Chartres. Se sentant mourir, il déclara s'appeler le Beau-François. Plus tard, il s'enfuit de l'hospice et on retrouva son cadavre dans un état de putréfaction avancé avec une canne à ses côtés que l'on reconnut comme étant celle de cet homme recueilli plus tôt à l'hospice.



— Alors capitaine de l'armée prussienne ou mendiant, quelle version préférez-vous, mon ami ?

— Ah ! nous y voilà donc ! J'ai compris la raison qui vous a poussé à me donner ainsi rendez-vous au pied de cette statue de la ville de Strasbourg, place de la Concorde.

7 - In *Histoire de la bande d'Orgères*, paru d'abord en 1858 aux éditions Pétrot-Garnier à Chartes, puis en 1883, et réédité en 2005 aux éditions Le Livre d'Histoire-Lorisse, Paris.

— Certes, je dois avouer que mes ressentiments personnels envers l'Allemagne dirigent mes actes, vous l'avez compris.

— Peut-être le Beau-François eut-il fait un officier terriblement efficace en plein combat. Néanmoins je l'imagine mal se plier à une discipline militaire stricte comme celle de l'armée prussienne. Beau-François, quel sobriquet étrange pour un homme aussi peu plaisant.

STÉPHANE VIELLE

(La suite au prochain numéro.)

